

Décision 20-DCC-23 du 18 février 2020

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Maudis et Vizet-Fabre par la société Amidis et Compagnie

Posted on: 19 février 2020 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Amidis et Compagnie
Maudis
Vizet-Fabre

Lire

le texte intégral de la décision

33.83 Ko